



Paris, le 03/06/09

JANVIER-MARS 2009
HOMMAGE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
RENDONS VISIBLE LA DANGEROUSITE DES HOMMES VIOLENTS

31% des crimes conjugaux ont lieu après la séparation des couples. Ces meurtres sont le point final d'une situation de violences, souvent connue des services de police et/ou de justice, sans qu'aucune réponse efficace pour protéger les victimes n'ait été mise en place. Ces meurtres ne sont donc pas une fatalité et peuvent être évités.

En 2007, les autorités ont dénombré 166 femmes décédées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint.

Entre janvier et mars 2009, nous avons repéré **9 situations** dans la presse nationale et locale et compter : **7 meurtriers** dont 2 se suicident et **15 victimes** dont **7 femmes et 8 enfants** (7 filles et 1 garçon). A cela, il faut ajouter **2 tentatives de meurtre**.

Ces meurtres sont perpétrés par des hommes de milieu social et d'âge divers, à l'encontre de leur compagne, de leur ex-compagne, de leur(s) éventuel(s) enfant(s) et parfois contre eux-mêmes.

7 janvier 2009 : Pascal Duret, un maçon de 36 ans, tue sa compagne, Sandrine (33 ans), en lui portant des coups à la tête à l'aide d'une arme blanche, et leurs trois enfants, Laurine (9 ans), Clara (6 ans) et Léandre (3 ans), en mettant le feu au domicile familial. (Auvers-le-Hamon, Sarthe)

16 janvier 2009 : un homme de 70 ans tire sur le concubin de son ex-compagne, un kinésithérapeute de 58 ans. En novembre 2003, l'agresseur avait déjà essayé de tuer sa compagne en lui tirant deux balles dans la nuque. Incarcéré pour ces faits, il a été libéré en 2008. (Noisy-le-Grand, Seine-Saint-Denis)

2 février 2009 : un homme de 26 ans est soupçonné d'avoir tué son ex-petite amie (16 ans) d'un coup de fusil. (Montbron, Charente)

24 février 2009 : boucher dans une grande surface, Mohamed (36 ans) étrangle sa compagne (22 ans) et étouffe ses deux filles (4 ans et 2 ans et demi). Il appelle lui-même la gendarmerie pour se dénoncer, puis tente de se suicider en avalant des médicaments. (Dammarie-les-Lys, Seine-et-Marne)

24 février 2009 : un homme tue trois enfants (deux jumelles de 14 mois et leur sœur de 4 ans), et blesse leur mère (32 ans) à l'arme blanche. L'homme se suicide ensuite en s'immolant par le feu. (Amilly, Loiret)

Les Concernés appellent à la vigilance

En France, une femme meurt tous les 2 jours sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon. Parfois, leurs enfants, témoins et victimes, sont aussi tués par le même homme. Bien souvent, les femmes assassinées avaient alerté leur entourage ou des professionnel/les au sujet des violences qu'elles subissaient, mais n'avaient pas été suffisamment entendues. Leur mort violente démontre que notre société n'est pas assez consciente des dangers qu'elles encourent.

Elus locaux ou élus locales, membres de l'Assemblée nationale et du Parlement européen, nous sommes concerné/es par les violences faites aux femmes et leurs conséquences sur l'ensemble de la société. Pour une véritable prise de conscience, il nous faut systématiquement comptabiliser ces crimes et raconter l'histoire de ces femmes. Nous nous engageons à être vigilant/es, à dénoncer et à rendre visibles ces meurtres pour faire reculer les violences sexistes et sexuelles.

Toutes et tous, nous sommes concerné/es !



26 février 2009 : Guy Grenier, un homme de 47 ans étrangle son épouse âgée de 25 ans. Marié depuis deux ans, le couple était séparé depuis quelques semaines. (Saint-Quentin, Aisne)

28 février 2009 : après une dispute, un agriculteur (42 ans) tue sa compagne (41 ans) d'un coup de fusil de chasse, puis se suicide. (Cerisy-Buleux, Somme)

3 mars 2009 : un informaticien tire au pistolet à plomb sur une femme prostituée. (Paris)

21 mars 2009 : le corps d'une femme de 48 ans est découvert dans son appartement. Il porte des traces de coups de couteau, de strangulation et une profonde blessure à la tête. Les enquêteurs soupçonnent le petit ami. (Saint-Mandé, Val-de-Marne)

Engagement des élu/es de Seine-Saint-Denis

A chaque fois qu'une femme est assassinée,
l'Observatoire des violences faites aux femmes du Conseil général
et les associations de Seine-Saint-Denis, avec le soutien des élu/es, organisent une marche silencieuse
dans la ville de la victime
pour sensibiliser les habitant/es à la dangerosité des violences sexistes et sexuelles
et les faire reculer.

ECVF incite vivement à de telles initiatives.